



Ordre du jour du conseil municipal du jeudi 21 septembre 2023 à 19h00

Lieu : salle du conseil municipal

1) **Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal des séances du conseil municipal du 9 juin et du 20 juillet 2023,
- SE 60 – Rapport d'activités 2022,
- Secrétaire de mairie – Modification du temps de travail,
- Secrétaire de mairie – Mise en place du télétravail
- Tarif du nouveau colombarium, tarif du Jardin du souvenir et mise à jour du règlement du cimetière,
- Eléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public.

Airion, le 19 septembre 2023.

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ

